

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ  
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, tenue à la salle de délibérations du conseil, le lundi 6 juin 2022 à 19 h 30.

**PRÉSENCES :**

Madame  
Mesdames les conseillères : Martine Verville, mairesse  
Carolle Bouchard  
Marlène Deschesnes  
Josée Lavoie  
Messieurs les conseillers : Martial Gauthier  
Tony Paré  
Bruno Simard

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :** Danielle Bernard,  
directeure générale et greffière-trésorière par intérim

---

**1. MOT DE BIENVENUE**

**2. ADMINISTRATION**

- 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2.2. Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai 2022 et de la séance extraordinaire du 10 mai 2022
- 2.3. Déclaration des conflits d'intérêts
- 2.4. Approbation des salaires nets pour le mois de mai 2022
- 2.5. Liste des comptes d'avril 2022
- 2.6. Tarification de certains biens, services et activités de la municipalité
- 2.7. Remplacement de l'unité de condensation thermopompe
- 2.8. Projet de regroupement des technologies de l'information
- 2.9. Terrain à vendre (rue Bernard)
- 2.10. Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (tonte de pelouse)

**3. RESSOURCES HUMAINES**

- 3.1. Démission du responsable des travaux publics
- 3.2. Poste de directeur.trice général.e et greffier.ère-trésorier.ère

**4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 4.1. Acquisition de camionnettes usagées par règlement d'emprunt – Régie GEANT

**5. VOIRIE**

- 5.1. Comité des travaux publics
- 5.2. MTQ - contrat de sortie de paroisse

**6. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 6.1. Colorimètre – station de pompage
- 6.2. Panneau de dosage – station de pompage

**7. LOGEMENT SOCIAL**

- 7.1. Budget OMH - prévisions budgétaires 2022

**8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

- 8.1. Demande de construction de tour de télécommunication

**9. LOISIRS ET CULTURE**

- 9.1. Commission scolaire Pays-des-Bleuets (location gymnase/camp de jour)
- 9.2. Demande d'aide financière (réseau sans fil camping)
- 9.3. Installation d'un réseau sans fil au camping Soleil Levant
- 9.4. Fonds d'aide au développement du milieu Caisse populaire (Camp de jour)

**10. CORRESPONDANCE**

- 10.1.

**11. REPRÉSENTATIONS DES ÉLUS SUR LEURS COMITÉS**

- 11.1.

**12. AFFAIRES NOUVELLES**

- 12.1

**13. FIN DE LA RENCONTRE**

## 1. MOT DE BIENVENUE

À 19 h 30, Martine Verville, mairesse, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

## 2. ADMINISTRATION

### 2.1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

535-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marlène Deschesnes

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

### 2.2. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2022 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2022

536-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Carolle Bouchard, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'**exempter la lecture et d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai 2022 et de la séance extraordinaire du 10 mai 2022.

### 2.3. DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt à déclarer.

### 2.4. APPROBATION DES SALAIRES NETS POUR LE MOIS DE MAI 2022

537-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marlène Deschesnes, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le Conseil accepte le dépôt des salaires nets du mois de mai 2022 au montant de 9 303,93\$

### 2.5. LISTE DES COMPTES DE MAI 2022

538-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'**accepter la liste des comptes à payer par le fonds général au montant de 22 552,28\$ et par le fonds d'immobilisation pour un montant de 69 045,33 \$.

### 2.6. TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Des règlements seront préparés afin de fixer ou de modifier la tarification et seront présentés à une séance ultérieure.

## **2.7. REMPLACEMENT DE L'UNITÉ DE CONDENSATION THERMOPOMPE**

539-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré, **APPUYÉ PAR** Josée Lavoie

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** procéder au remplacement de l'unité de condensation multi F triple zones 24 000 BTU de la thermopompe selon la soumission #1269 reçue de G.A. Climateck.

## **2.8. PROJET DE REGROUPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

## **2.9. TERRAIN À VENDRE (RUE BERNARD)**

540-06-22

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'ÉTABLIR COMME SUIVANT, LES MODALITÉS À APPLIQUER POUR LA VENTE DE TERRAINS PAR LA MUNICIPALITÉ :**

### **MODALITÉS APPLICABLES - VENTE D'UN TERRAIN (RUE BERNARD) :**

- ❖ Terrain pouvant accueillir jusqu'à 3 bâtiments (maison unifamiliale, garage et remise), selon la réglementation en vigueur;
- ❖ Obligation de l'acheteur d'obtenir un permis de construction pour la résidence dans les 6 mois de son acquisition.
- ❖ La résidence principale, de type unifamilial quant à elle, doit être construite dans un délai **MAXIMUM** de 2 ans par un entrepreneur possédant une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- ❖ Interdiction de revente du terrain (si l'acheteur ne se bâtit pas dans les délais prescrits, le terrain revient automatiquement à la Municipalité, et ce, sans compensation des montants engagés par l'acheteur.

### **OBLIGATION DE L'ACQUÉREUR :**

- ❖ Faire parvenir une lettre de demande à la Municipalité mentionnant ses coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone), dans laquelle il indique ses motivations pour l'acquisition du terrain;
- ❖ Obtenir une préautorisation hypothécaire d'une institution financière;
- ❖ Acquitter les frais de raccordement aux services municipaux.

## **2.10. COMMISSION SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS (TONTE DE PELOUSE)**

541-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré, **APPUYÉ PAR** Carolle Bouchard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** conclure l'entente avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour la tonte de gazon de l'école Saint-Lucien de Saint-Edmond-les-Plaines au montant de 500 \$ pour l'été 2022.

## **3. RESSOURCES HUMAINES**

### **3.1. DÉMISSION DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS**

Monsieur Christopher Lalancette a remis une lettre le 26 mai 2022 effective le jour même.

### **3.2. POSTE DE DIRECTEUR. TRICE GÉNÉRAL. E ET GREFFIER. ÈRE- TRÉSORIER. ÈRE**

Le comité des ressources humaines a reçu un candidat en entrevue et fera ses recommandations au Conseil lors d'une prochaine rencontre.

#### **4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

##### **4.1. ACQUISITION DE CAMIONNETTES USAGÉES PAR RÈGLEMENT D'EMPRUNT – RÉGIE GEANT**

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale GEANT a présenté un projet visant l'acquisition de camionnettes usagées;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Albanel, Saint-Thomas-Didyme, la Ville de Normandin et la MRC Maria-Chapdelaine sont parties à l'entente intermunicipale créant la régie intermunicipale GEANT, laquelle porte sur divers objets;

**ATTENDU QUE** la Régie juge opportun d'acquérir, au profit de ces quatre municipalités participantes à l'objet en matière d'exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable, deux camionnettes usagées et d'emprunter la somme pour cette acquisition, le tout étant estimé à 65 000 \$;

**ATTENDU QUE**, pour poursuivre la procédure du MAMH, les municipalités et la MRC doivent approuver le règlement d'emprunt;

542-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Martial Gauthier, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

##### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil municipal de Saint-Edmond-les-Plaines approuve l'adoption du règlement d'emprunt No 14-2022 de la Régie intermunicipale GEANT d'un montant de 65 000 \$ pour l'acquisition de 2 camionnettes.

#### **5. VOIRIE**

##### **5.1. COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT** la volonté du Conseil de constituer un comité afin de superviser les travaux publics;

**CONSIDÉRANT** l'étendue des champs de connaissances nécessaire aux travaux publics;

543-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marlène Deschesnes, **APPUYÉ PAR** Carolle Bouchard

##### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** les conseillers Martial Gauthier, Tony Paré et Bruno Simard soient nommés au comité des travaux publics, et

**QU'**ils agissent auprès des travailleurs lors des travaux nécessitant des décisions affectant le budget et/ou la qualité des services à la communauté.

##### **5.2. MTQ - CONTRAT DE SORTIE DE PAROISSE**

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

## 6. HYGIÈNE DU MILIEU

### 6.1. COLORIMÈTRE – STATION DE POMPAGE

544-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Bruno Simard, **APPUYÉ PAR** Josée Lavoie

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** procéder à l'achat d'un colorimètre DR300 au prix de 747,60 \$ plus transport avec des chlores libre réactif et total réactif pour un montant total de 897,09 \$ (taxes en sus).

### 6.2. PANNEAU DE DOSAGE – STATION DE POMPAGE

**ATTENDU QUE** le système de dosage de chlore aux installations de production d'eau potable nécessite des réparations qui s'avèrent plus onéreuses que l'implantation d'un nouveau système;

**ATTENDU QU'**une soumission a été demandée à Pompaction pour un panneau de dosage DcPac Duplex;

545-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Carolle Bouchard, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'**accepter la soumission de Pompaction au montant de 17 985,92 \$ plus taxes applicables pour le remplacement du panneau de dosage aux installations de production d'eau potable et d'affecter 18 885,22 \$ du surplus accumulé, au financement de cette dépense.

## 7. LOGEMENT SOCIAL

### 7.1. BUDGET OMH – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

546-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marlène Deschesnes, **APPUYÉ PAR** Tony Paré

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'**accepter les prévisions budgétaires initiales de l'OMH Maria-Chapdelaine pour le secteur Saint-Edmond-les-Plaines, pour l'exercice financier 2022 qui prévoient des recettes au montant de 26 017 \$; des dépenses d'administration, de conciergerie et d'entretien, de frais du Centre de services, d'énergie, taxes, assurances et sinistres, de remplacement, améliorations/modernisation, de financement et de services à la clientèle totalisent 112 805 \$ pour un déficit de 86 788 \$ dont 78 109 \$ payable par la Société d'habitation du Québec et 8 679 \$ payable par la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines; auquel il faut ajouter un montant de 750 \$ de réserve financière.

## 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 8.1. DEMANDE DE CONSTRUCTION DE TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION

**CONSIDÉRANT QU'**Alliance Télécom est une entreprise ayant son siège social à Dolbeau-Mistassini, composée de 5 associés ayant à cœur le développement régional;

**CONSIDÉRANT QU'**Alliance Télécom fournit actuellement des services d'internet haute-vitesse et de téléphonie résidentielle à plus de 1 200 clients dans la MRC de Maria-Chapdelaine;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise envisage d'ériger une tour de 96 pieds de hauteur dans le but de pouvoir desservir la population de Saint-Edmond-les-Plaines et d'offrir plus de vitesse à de meilleurs prix pour les services de téléphonie et d'internet;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain qui répond aux besoins pour assurer une meilleure transmission du signal est situé à l'arrière de l'hôtel de ville (561, chemin Principal);

**CONSIDÉRANT QU'**Alliance Télécom s'engage à appliquer la réglementation afin d'assurer la sécurité des citoyens (exemple : pose de placards sur la base de la tour afin d'éviter que quelqu'un puisse en faire l'ascension);

**CONSIDÉRANT QU'**en échange de l'emplacement et de l'électricité pour alimenter la tour, Alliance Télécom s'engage à fournir le camping « Au soleil levant» avec une connexion internet 100 mbps et une adresse IP statique ainsi que la prise en charge des deux lignes téléphoniques (Chalet des Loisirs et Rendez-vous Sportif) et ce, aussi longtemps que la tour sera en fonction;

**CONSIDÉRANT QUE** les services de télécommunications sont d'utilités publiques;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement municipal de zonage prévoit que la construction d'antennes de télécommunications est permise sur le territoire de la municipalité;

547-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Josée Lavoie, **APPUYÉ** par Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines autorise Alliance Télécom à ériger une tour à l'arrière de l'édifice municipal selon la réglementation en vigueur.

## 9. LOISIRS ET CULTURE

### 9.1. COMMISSION SCOLAIRE PAYS-DES-BLEUETS

548-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Marlène Deschesnes, **APPUYÉ PAR** Carolle Bouchard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** Martine Verville, mairesse, soit autorisée à signer le contrat de location du gymnase de l'école Saint-Lucien avec le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets pour le camp de jour.

### 9.2. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (RÉSEAU SANS FIL CAMPING)

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de dotation de réseau sans fil au camping municipal «Au soleil levant» en est un de longue date;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'infrastructure ne fait pas partie du cadre normal des activités de la municipalité;

549-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Tony Paré, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines dépose une demande de financement du projet dans le cadre du Fonds de Développement Territorial Ressources (FDTR) de la MRC de Maria-Chapdelaine pour un montant de 11 034 \$.

### 9.3. INSTALLATION D'UN RÉSEAU SANS FIL AU CAMPING MUNICIPAL «AU SOLEIL LEVANT»

550-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Josée Lavoie, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'accepter** la soumission d'Alliance Télécom au montant de 12 083,58 \$ pour l'installation du réseau sans fil au camping municipal «Au soleil levant» et d'autoriser les travaux.

**9.4. FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU CAISSE POPULAIRE  
(CAMP DE JOUR)**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande d'aide financière auprès de la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales, dans le cadre du Fonds d'aide au développement du milieu pour le financement du camp de jour a été acceptée pour un montant de 2 000 \$;

551-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Carolle Bouchard, **APPUYÉ PAR** Bruno Simard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** Martine Verville, mairesse, soit et est autorisée à signer le protocole d'entente à cette fin.

**10. CORRESPONDANCE**

**10.1. COMITÉ CULTUREL DE SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Assemblée générale annuelle le mardi, 7 juin 2022, à 19 h 30 au local de la FADOQ.

**11. REPRÉSENTATIONS DES ÉLUS SUR LEURS COMITÉS**

11.1.

**12. AFFAIRES NOUVELLES**

12.1

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

552-06-22

**IL EST PROPOSÉ PAR** Carolle Bouchard

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la présente assemblée soit et est levée à 20 h 50.

---

Martine Verville  
Mairesse

---

Danielle Bernard  
Directeure générale et greffière-trésorière par intérim

« Je, Martine Verville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

Martine Verville, mairesse